

Inscription Saison 2018/2019

CERCLE D'ESCRIME DU PAYS DE GEX

Gymnase Saint Simon 01280 PREVESSIN-MOENS



Téléphone club : 04 50 99 19 26 - E-Mail : eric.desperier@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.cepg.fr>
Téléphone mobile du maître d'armes : 06.31.60.02.61.

* Rayez les mentions inutiles Cochez la case correspondante

NOM : (en majuscules)			
PRENOM : (en majuscules)			Sexe * : garçon - fille
DATE DE NAISSANCE :			Catégorie (réservé CEPG) :
NATIONALITE :			
STATUT DU LICENCIÉ :	*Renouvellement - Mutation (changement de club) - Nouveau		
ADRESSE : (en majuscules)		
Téléphone domicile :			
Téléphone bureau :	•		
mobile :	•		
Merci de remplir cette rubrique pour que nous sachions comment vous solliciter lors de nos manifestations ! Si le licencié est mineur :			
Profession du père :			
Profession de la mère :			
Si le licencié est majeur : Profession du licencié :			
Adresse e-mail EN MAJUSCULES : (pour les informations de la vie du club et les annonces de compétitions) @.....		
COTISATION ANNUELLE + LICENCE FEDERALE :			
EVEIL : 210€	NOUVEAU / RENOUELEMENT : 315€	PASSEPORT COMPETITION *: 6€ (Oui / Non)	TOTAL
Payable au maximum en 3 fois par chèques. Pour les 2 derniers retraits, mettre le mois de retrait au dos, maxi fin 02.2019 Chèques à l'ordre du CEPG			Chèque Espèces

SI VOUS TOUCHEZ L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE, MERCI DE NOUS FOURNIR UN JUSTIFICATIF, UNE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE LA LICENCE (INTEGREE A LA COTISATION) EST POSSIBLE PAR LE BIAIS DES COUPONS-SPORT.

JOURS DE COURS	LUNDI			MARDI			MERCREDI			VENDREDI		
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
ARME	F	E	S	F	E	S	F	E	S	F	E	S
Cellule compétition												

LE PASSEPORT COMPETITION EST OBLIGATOIRE POUR LES TIREURS SOUHAITANT FAIRE DES COMPETITIONS A PARTIR DE LA CATEGORIE -15 (MOINS DE 15 ANS)

LA LOCATION DE MATERIEL EST POSSIBLE, NOTAMMENT LES PANTALONS ET LES SOUS-CUIRASSES DE PROTECTION (MATERIEL OBLIGATOIRE)

RAPPEL IMPORTANT :

UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DE L'ESCRIME DÈS LES PREMIERS COURS DE SEPTEMBRE. SANS CELUI-CI LE CLUB NE PEUT PAS DEMANDER VOTRE LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME ET DONC VOTRE ENFANT OU VOUS-MÊME N'ÊTES PAS ASSURÉ EN CAS D'ACCIDENT.

(Ci-joint une fiche médicale délivrée par la ligue d'escrime de l'académie de Lyon, ou à télécharger depuis notre site)